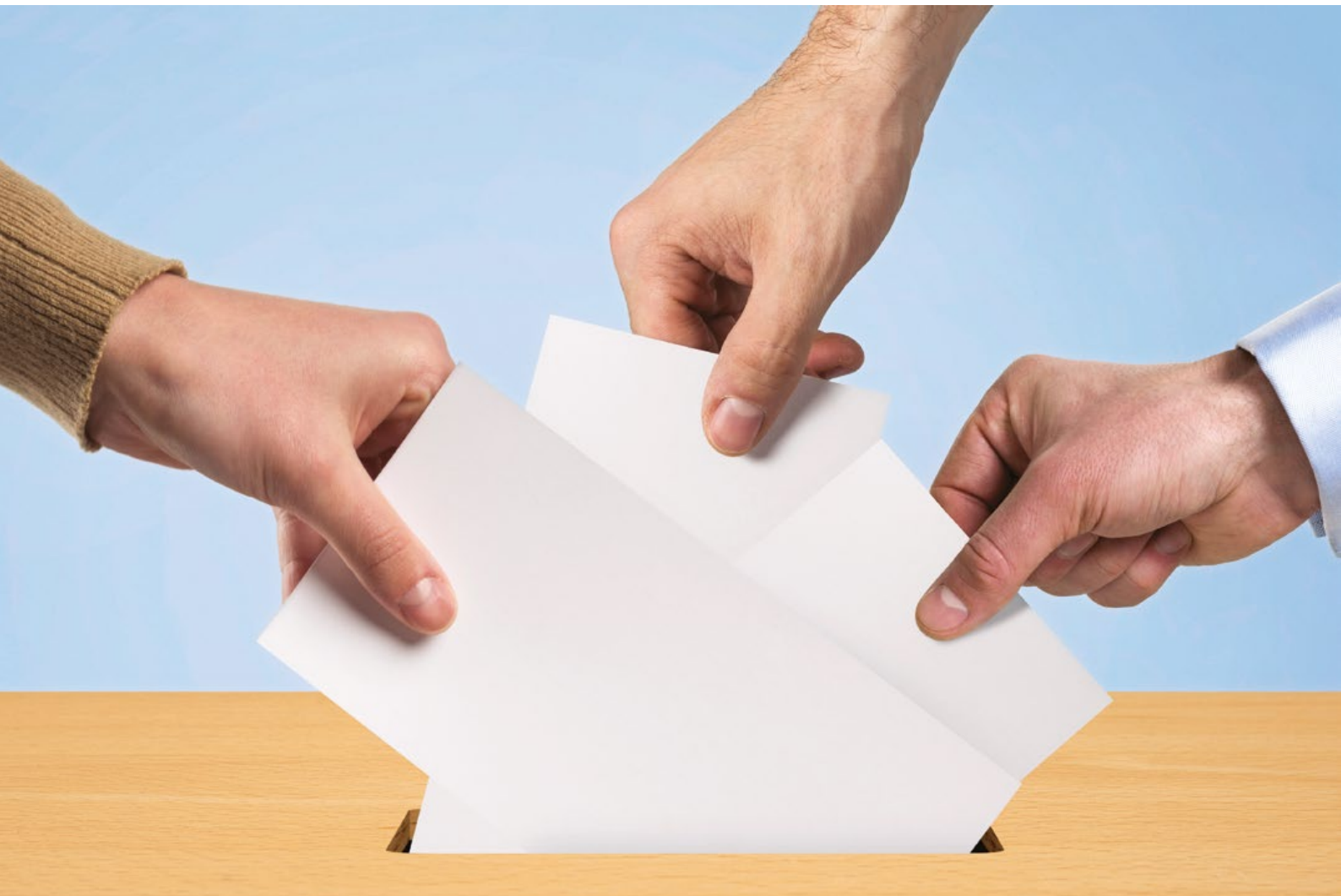


# Entre- Nous

Le journal  
des locataires  
ICF Habitat  
Nord-Est

n°53

JUILLET 2018



DOSSIER

## Élection des représentants des locataires : c'est pour bientôt ! / P 6

ACTUALITÉS

VOS AVIS  
D'ÉCHÉANCES  
EN LIGNE / P4

INFOS PRATIQUES

TOUS ASSURÉS,  
TOUS PROTÉGÉS /  
P 10

SÉCURITÉ

BIEN PRÉPARER SON  
DÉPART EN VACANCES /  
P 11

ICF HABITAT  
NORD-EST



### ACTUALITÉS

- Préparez la fête Entre-Voisins dans vos résidences
- Vous souhaitez en savoir plus sur les contrats d'entretien de votre résidence et de votre logement ?
- Le 0 969 320 939, votre numéro d'urgence
- Le site internet fait peau neuve !
- ICF Habitat expérimente la démarche EnergieSprong
- Vos avis d'échéances en ligne
- ICF Habitat imagine la relation client de demain
- Appel à projets 2018 d'ICF Habitat Nord-Est : les projets primés

### DOSSIER

#### VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AUPRÈS D'ICF HABITAT NORD-EST !

### ÉCO-LOGIS

Cosmétique bio : comment s'y retrouver ?

### INFOS PRATIQUES

Tous assurés, tous protégés !

### SÉCURITÉ

Bien préparer son départ en vacances

### PRÈS DE CHEZ VOUS

- Reims (51) - Une boîte à livres à Reims
- Lille (59) - Économiser l'énergie avec les Voisins Malins
- Woippy (57) - Des affiches pour lutter contre les incivilités
- Amiens (80) - Un bout de terre et des légumes pour tous
- Pagny-sur-Moselle (54) - Une course pour la Paix

# ACTUALITÉS

## PRÉPAREZ LA FÊTE ENTRE-VOISINS DANS VOS RÉSIDENCES

Profitez de l'été pour animer vos résidences et organiser une fête Entre-Voisins.

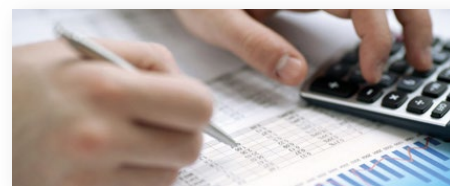
Le principe ? Partager un moment de convivialité, mieux se connaître entre voisins autour d'un buffet, d'un apéritif ou pourquoi pas de jeux pour enfants, d'un spectacle ou toute autre animation...

Pour vous aider dans l'organisation, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre gestionnaire d'immeuble ou de votre conseiller social. ICF Habitat met à votre disposition des affiches pour annoncer l'évènement et quelques petits cadeaux pour le jour J. Il ne reste plus qu'à trouver une date ! ▲



## VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES CONTRATS D'ENTRETIEN DE VOTRE RÉSIDENCE ET DE VOTRE LOGEMENT ?

ICF Habitat Nord-Est met à votre disposition des fiches pratiques sur les contrats d'entretien des



entreprises qui interviennent dans votre résidence ou votre logement.

Elles vous permettent de mieux connaître les prestations dont vous bénéficiez et leurs modalités d'exécution de manière à vérifier et évaluer la qualité des interventions réalisées. ▲

Recevez les fiches pratiques sur simple demande en contactant votre agence ou en adressant un email à : [clientele-ne@icfhabitat.fr](mailto:clientele-ne@icfhabitat.fr)

**Entre-Nous** 24, rue de Paradis 75490 Paris cedex 10 - Tél. : 01 55 33 99 69 - [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr) -  
**Directeur de la publication** : Christine Richard - **Rédacteur en chef** : Vanessa Thomas - **Rédacteur en chef adjoint** : Émilie Monrouzeau - **Crédits** : Claire-Lise Havet, Shutterstock, iStockPhoto - **Rédaction** : Anne-Sophie Prost, Émilie Monrouzeau - **Conception graphique, réalisation** : Obea Communication - **Impression** : Roto Press Graphic.

## LE 0 969 320 939, VOTRE NUMÉRO D'URGENCE

ICF Habitat Nord-Est met à votre disposition le **0 969 320 939** (appel non surtaxé), en dehors des heures d'ouverture des agences, les soirs, week-ends et jours fériés, en cas :

- ▶ de fuite d'eau importante ou inondation dans les parties communes provenant d'une canalisation d'alimentation en eau froide ou chaude.
- ▶ d'intempéries qui provoqueraient des dégâts dans les parties communes ou sur la résidence : inondation des sous-sols en cas de fortes pluies, toiture du bâtiment arrachée ou arbre déraciné à cause de vents violents.
- ▶ d'engorgement des évacuations : si vos WC, baignoires, évier ou lavabos ne s'évacuent plus, vérifiez d'abord les siphons de ces appareils.
- ▶ d'incident électrique limité à l'immeuble : avant d'appeler, vérifiez que la panne est générale à l'immeuble, aux logements voisins ou cages d'escaliers.

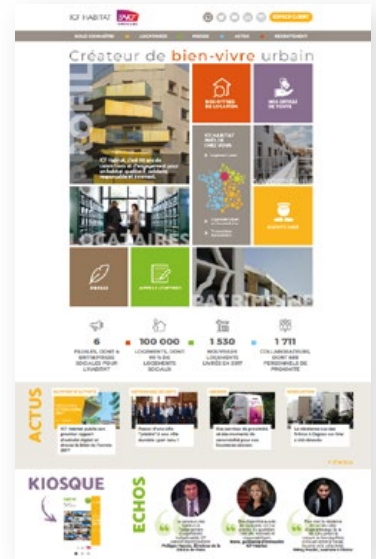


## LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE !

Depuis mi-juin, ICF Habitat s'est doté d'un nouveau site internet. Cette refonte était nécessaire pour répondre aux besoins et usages des clients et aux évolutions technologiques ! Un questionnaire en ligne nous a permis de sonder les attentes de chacun et de fixer les grandes orientations pour le futur site ! Merci à tous ceux qui ont pris quelques minutes de leur temps pour y répondre. Aujourd'hui, le design a été totalement revu et la navigation simplifiée, le tout entièrement « responsive », c'est-à-dire consultable sur téléphones, tablettes ou ordinateurs. Vous y retrouverez toujours la présentation d'ICF Habitat, de son patrimoine, le flux d'actualités, le kiosque des publications.

Et bien sûr, toujours en haut de page l'accès à votre espace client en ligne !

**Nouveauté : la rubrique « Vous êtes locataires »** entièrement dédiée à la vie dans votre logement : informations pratiques, conseils, interlocuteurs... nous vous invitons à la consulter sans plus attendre ! ▲



## ICF HABITAT EXPÉRIMENTE LA DÉMARCHE ENERGIESPRONG

Lundi 25 juin 2018, ICF Habitat Nord-Est a présenté les coulisses de son projet de rénovation à énergie zéro de 12 pavillons HLM à Longueau (80). Deuxième du genre en France, ce projet pilote, mené selon l'approche innovante EnergieSprong, vise à rendre ces logements sociaux des années 60 autonomes en énergie avec une performance énergétique garantie sur 30 ans. Cet événement a été l'occasion de voir en direct la pose d'une façade préfabriquée et d'expliquer à travers des ateliers thématiques les particularités de ce chantier E=0 auprès d'élus et professionnels de l'immobilier.

Retrouvez des vidéos du projet sur <http://www.icfhabitat.fr/groupe/renover-zero-energie-cest-possible>



## Vos avis d'échéance en ligne

À partir de juillet, tous les locataires qui sont en prélèvement automatique et ont activé leur espace client sur internet recevront désormais leurs avis d'échéances sur leur espace client. C'est simple, facile et pratique.

ICF Habitat s'inscrit dans une démarche de développement durable et souhaite réduire sa consommation de papier en dématérialisant entre autre les avis d'échéances des locataires. Après une phase test concluante, l'heure est à présent au déploiement de la démarche sur l'ensemble de son patrimoine.

### ➤ Ce qui change

À compter de juillet 2018, tous les locataires en prélèvement automatique qui ont activé leur espace client ne recevront plus leurs avis d'échéances en version papier mais en version numérique sur leur espace client en ligne, rubrique « mes documents ».

Pour les nouveaux locataires ayant opté pour le prélèvement automatique, l'option de réception des avis d'échéances dématérialisés est activée par défaut. ▲



### ➤ 3 bonnes raisons d'opter pour l'avis d'échéance en ligne



**C'EST SIMPLE :** Vous ne recevrez plus vos avis d'échéance par voie postale. Chaque mois, un mail de notification vous informe de la mise à disposition du document sur votre espace client.



**C'EST PRATIQUE :** Vos avis d'échéance sont accessibles tous les mois sur votre espace client, consultables et téléchargeables 24h/24, 7j/7 et disponibles pendant 3 ans.



**C'EST BON POUR LA PLANÈTE :**

En contribuant à la réduction de la consommation du papier, vous faites un geste citoyen.

## ICF Habitat imagine la relation client de demain



ICF Habitat associe ses locataires à une réflexion d'ensemble sur l'amélioration de son service.

Depuis plusieurs mois, ICF Habitat travaille à améliorer sa gestion locative et son service aux locataires, pour mieux vous satisfaire et mieux répondre à vos besoins. Cela passe par une analyse précise de tous nos actes de gestion et la prise en compte forte de votre avis et de vos attentes. C'est tout naturellement que pour mener

efficacement ce travail, Nous avons souhaité y associer tous les acteurs concernés : équipes du terrain et des agences d'ici Habitat, Entreprises intervenant dans les résidences, mais aussi et surtout vous, locataires, et vos représentants. Car l'expérience d'usage, l'opinion et les suggestions des principaux intéressés que sont les locataires sont indispensables pour imaginer des solutions pertinentes. Nous avons ainsi organisé des séances créatives au cours desquelles tous ces acteurs ont réfléchi et travaillé ensemble pour identifier les problématiques, les difficultés ou freins dans leur résolution, et surtout de nouvelles solutions.

Une démarche de concertation très appréciée des locataires participants, comme en témoigne Nadège, locataire à Hellemmes (59) : « J'ai été très heureuse de participer

aux ateliers. Je comprends mieux pourquoi la réponse à nos attentes et demandes nous paraît, à nous locataires toujours trop longue et je suis consciente qu'ICF Habitat cherche à avancer pour nous satisfaire. ».

Après plusieurs mois d'ateliers, de réflexions et de co-construction, de nouveaux modes de gestion apparaissent, qui visent à améliorer la réactivité, l'efficacité et la qualité de notre service dans différents domaines, notamment celui du traitement de vos réclamations qui est l'un des sujets qui vous satisfait le moins. Ces prochains mois, nous vous en dirons plus et mettrons en application ces évolutions. entre nous, on peut déjà vous dire que la piste d'un outil digital et interactif, imaginé par l'ensemble des participants des ateliers, est à l'étude pour améliorer le traitement de vos demandes et réclamations. ▲

# Appel à projets 2018

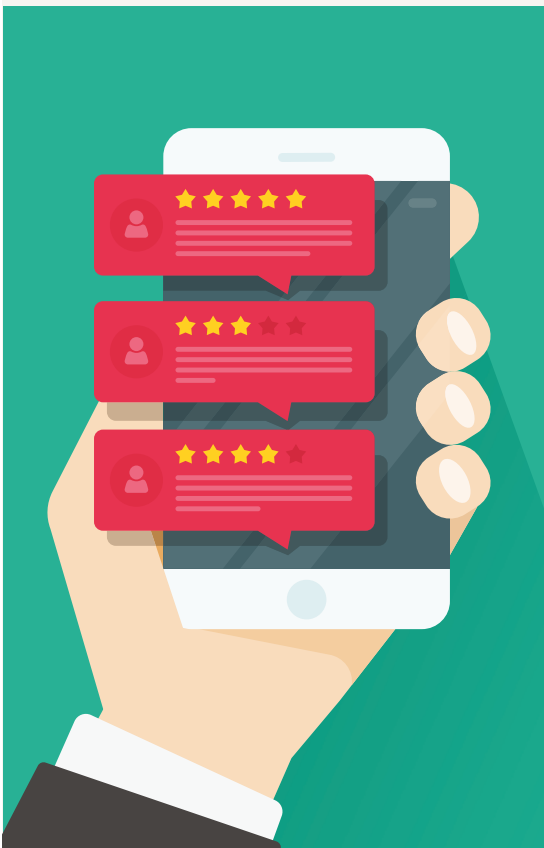
## Les projets primés



Ville	Porteur du projet	Nom du projet	Description du projet
Reims	Amicale des locataires de la Cité du dépôt	Boîte à livres 	Fabriquer et installer des boîtes à livres artisanales dans une résidence à Reims pour encourager le partage de livres.
Sin le Noble	Marie Flore Colbe Christel Brunet	Le marché des talents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A travers divers ateliers, créer des objets par les locataires pour ensuite les vendre au marché de Noël de Sin-le-Noble. Les fonds récoltés serviront à financer une sortie au Cirque éducatif de Sin le Noble.</li> <li>- Créer un petit marché le samedi matin sur la résidence avec la récolte du jardin partagé.</li> </ul>
Montigny en Gohelle	Association Sportive et Culturelle (ASC)	Kermesse de printemps	Organiser une fête champêtre sous forme de kermesse sur le quartier de la Plaine du 7 afin de célébrer le printemps.
Woippy	Association Maison pour tous	Quartier du roi en fête	Organiser un évènement festif et fédérateur en mettant en place plusieurs animations.
Lille	Association d'animation du Petit Maroc	Tous en fête aux Peupliers	Organiser 3 évènements festifs dont 2 fêtes de quartier et 1 spectacle culturel.
Méricourt	Association Bien vivre dans sa cité	La cité racontée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Editer et distribuer 500 exemplaires de la dernière gazette écrite par l'atelier mémoire.</li> <li>- Organiser une exposition des meilleurs clichés de M.Edouard Degalet datant des années 70.</li> </ul>
Montigny en Gohelle	Association sportive et culturelle (ASC)	Fresque « Les habitants ont du talent »	Créer des oeuvres d'art sur les plaques métalliques servant de fermetures des accès aux résidences à travers des ateliers avec les locataires animés par une plasticienne de renom.
Courcelles les Lens	Les citoyens du village au moulin (Conseil Citoyen)	Jardins potager en bacs	Créer des jardins potagers en bac.
Yutz	CLCV	Jardin partagé	Créer des jardins potagers en bac.
Amiens	Association « Les gardiens de la vie »	Un bout de terre des légumes pour tous	Mettre en place des ateliers de jardinage hebdomadaires, installer des cuves de récupérateur d'eau de pluie.
Hellemmes	Ma Na.é	Création, installation et suivi de deux composteurs collectifs	Installer deux nouveaux composteurs à proximité des immeubles et des maisons et former les habitants au compost.

# VOTEZ pour vos représentants des locataires auprès d'ICF Habitat Nord-Est

Fin novembre, vous allez être invités à voter pour vos représentants au conseil d'administration d'ICF Habitat Nord-Est. Ne ratez pas ce rendez-vous capital ! À travers vos élus, eux-mêmes locataires, vous pouvez prendre part aux décisions importantes relatives à votre cadre de vie.



## ➤ Pourquoi élire des représentants des locataires ?

Le 11 décembre prochain, des locataires d'ICF Habitat Nord-Est vont être élus ou réélus pour un mandat de quatre ans, afin de représenter tous les locataires auprès du conseil d'administration d'ICF Habitat Nord-Est. Leur mission est essentielle : ils veillent à défendre vos intérêts et contribuent activement à l'amélioration de votre quotidien en travaillant sur différents projets en collaboration avec ICF Habitat.

Les organismes HLM sont l'une des rares formes juridiques de sociétés dans lesquelles les clients ont le droit d'être représentés au conseil d'administration : quelle chance de pouvoir donner votre avis sur les décisions stratégiques qui concernent votre lieu de vie, profitez-en ! Plus vous serez nombreux à voter, plus vos élus seront légitimes pour vous représenter auprès de votre bailleur, plus votre voix sera entendue.

## ➤ Qui peut voter ?

- Tout locataire, quelle que soit sa nationalité, ayant un contrat de location avec ICF Habitat Nord-Est signé au plus tard six semaines avant l'élection.
- Tout locataire dont le bail a été résilié pour défaut de paiement du loyer mais qui a régularisé sa dette au moins six semaines avant le scrutin ou qui respecte un plan d'apurement.

## ➤ Comment se déroulent les élections ?

### 1- La réception d'une notice d'information

Vous recevrez par courrier, avec votre avis d'échéance d'**août**, une notice d'information qui vous expliquera comment se déroule le vote, qui peut voter, qui peut être élu et comment déposer sa candidature.

### 2- Le dépôt des listes de candidats

On ne se présente pas comme candidat individuellement, mais en équipe ! Les locataires qui veulent être candidats doivent se rapprocher d'une association locale ou nationale pour constituer une liste avec 6 noms et l'envoyer par courrier recommandé à la direction d'ICF Habitat Nord-Est **avant le 29 octobre 2018**.

### 3- La réception des listes des candidats

**Début novembre**, vous recevrez par courrier les listes des candidats, avec leurs coordonnées.

### 4- La réception du matériel de vote

**Autour du 21 novembre**, vous recevrez le matériel de vote comprenant : un rappel de la procédure, les professions de foi présentées par ordre d'arrivée des listes, un ensemble de bulletins détachables, une enveloppe T retour, ainsi que vos codes d'accès pour le vote en ligne.

### 5- Le vote

Vous pourrez voter pour les différentes listes de candidats par courrier, mais surtout par internet : c'est plus simple, plus rapide et plus sécurisé !



#### • Par courrier :

Il vous suffira de renvoyer le bulletin choisi dans l'enveloppe T. La lettre devant arriver au plus tard le jour du dépouillement, **le 11 décembre**, il est conseillé de s'y prendre bien à l'avance. Attention, ne raturez pas les listes et ne mettez pas la profession de foi au lieu du bulletin dans l'enveloppe, sinon votre vote sera considéré comme nul !



#### • Par internet :

Vous pourrez voter 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 **jusqu'au 10 décembre à minuit de chez vous !** Vous recevrez par courrier personnel vos identifiant et mot de passe pour vous connecter au site de vote en ligne. Entièrement sécurisé, le site garantit l'anonymat du vote. Vous y trouverez les professions de foi des listes candidates et le rappel de la procédure. Puis 3 clics suffisent pour voter.



### 6- Le dépouillement

Le dépouillement sera effectué **le 11 décembre** sous le contrôle d'un huissier. Le vote aura lieu au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste. Trois sièges sont à pouvoir. Une même liste peut avoir trois candidats élus, selon l'écart de voix avec les listes suivantes. Si un candidat en tête de liste part en cours de mandat, il est remplacé par le suivant sur sa liste.

### 7- Le résultat

Le résultat des élections sera communiqué dès le lendemain, **le 12 décembre**, sur le site internet du vote et sur celui d'ICF Habitat Nord-Est. Dans les jours qui suivent, il sera affiché dans les agences ICF et dans vos halls, puis il sera publié dans votre journal. Le mandat des représentants élus prendra effet au conseil de surveillance suivant de la société.

## ➤ Témoignages de vos représentants des locataires

**Nous avons interviewé Jean-Pierre Staelens et Damien Lavoisier, actuels représentants des locataires au conseil d'administration d'ICF Habitat Nord-Est, pour en savoir plus sur la façon dont ils voient leur rôle.**



JP Staelens

D. Lavoisier

### Depuis quand êtes-vous élus ?

**JP Staelens** : J'ai été élu sur la liste de la CNL (Confédération Nationale du Logement) en 2014.

**D. Lavoisier** : C'est également mon premier mandat, sur la liste de la CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie).

### Quelles sont vos missions ?

**J.P.S.** : Étant locataires nous-mêmes, nous connaissons les mêmes problèmes que les autres ! Nous les représentons au conseil d'administration, sur des sujets techniques comme le budget, la stratégie de patrimoine, la politique de logement, etc. Nous avons notamment participé à des débats autour de la loi Elan.

**D.L.** : Sur un plan légal, nous veillons d'une part à faire respecter les droits des locataires et à leur rappeler leurs devoirs, d'autre part à ce que le bailleur assume ses obligations en termes de travaux et d'entretien du patrimoine. Sur un plan financier, nous effectuons des contrôles de charges régulièrement.

### Quelles sont vos autres actions ?

**J.P.S.** : Nous rencontrons les locataires, intervenons en direct auprès du bailleur et participons aux Conseils de Concertation Locative (CCL) pour trouver des solutions aux problèmes constatés dans les résidences.

**D.L.** : Et nous accompagnons les locataires actuels ou futurs dans leurs demandes de mutations ou d'attributions de logements. Nous siégeons aux commissions d'attribution de logements, qui ont lieu 50 fois par an.

### Si vous deviez définir votre rôle en une phrase ?

**J.P.S.** : Agir concrètement pour un quotidien meilleur.

**D.L.** : Défendre l'intérêt des locataires.

### Un conseil pour les prochaines élections ?

**J.P.S.** : Votez, car chaque voix est importante pour peser sur les décisions prises au Conseil d'administration !

**D.L.** : Ne laissez pas aux autres le soin de choisir pour vous, prenez vos responsabilités, votez !





# Cosmétique bio : comment s'y retrouver ?

**Cosmétiques ou produits de beauté bio, naturels, ou encore écologiques... Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver et de choisir les produits qui ne soient pas néfastes pour la santé.**

**Entre-Nous fait le point pour vous guider dans vos futurs achats !**

➤ **Les cosmétiques bio sont soumis à des règles d'élaboration et de composition très encadrées :**

- ▶ Ils doivent contenir une grande proportion d'ingrédients d'origine naturelle (entre 95 % et 100 % selon les labels), c'est-à-dire provenant d'une substance végétale, animale ou minérale (à la différence des produits de synthèse qui sont issus d'une création en laboratoire).
- ▶ Ils ne doivent pas utiliser des produits chimiques dangereux pour la santé tels que les parfums de synthèse, les colorants chimiques, le silicone, les parabens, le phénoxyéthanol, les nanoparticules... Seuls certains conservateurs sont autorisés par l'Agence française de la sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), pour permettre la bonne conservation du produit de beauté.
- ▶ Les emballages ne doivent pas être néfastes pour l'environnement.
- ▶ Les tests effectués sur les animaux sont strictement interdits.

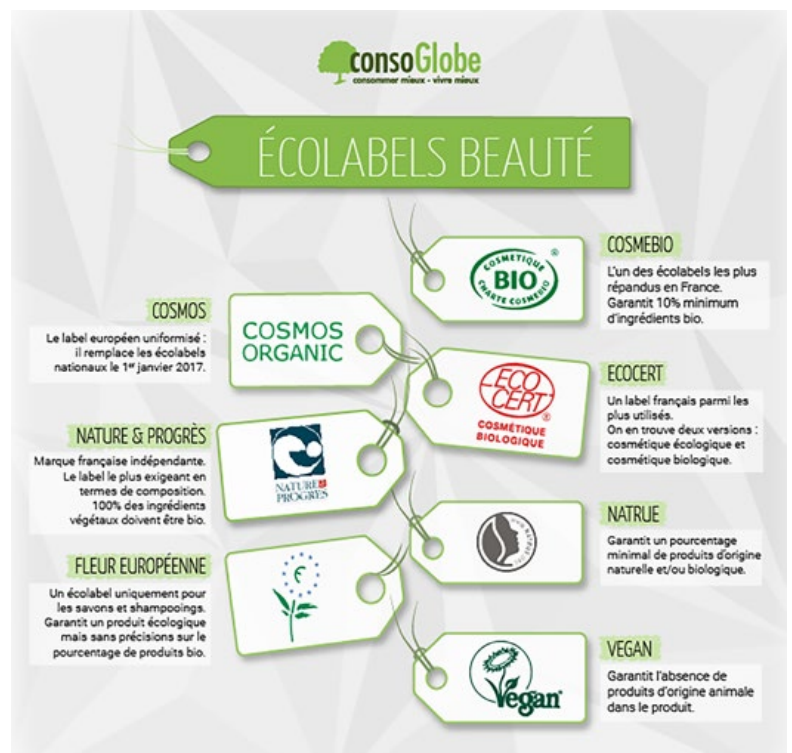
Vous l'aurez compris, il existe peu de cosmétiques 100 % bio, sauf bien entendu à fabriquer ses propres produits avec de l'huile végétale et des huiles essentielles bio.

➤ **Les labels**

Un label bio est une certification délivrée par un organisme public ou privé reconnu, comme Ecocert et Qualité France. Il garantit que le produit respecte les règles d'élaboration citées ci-contre.

➤ **Le prix**

Un cosmétique bio est plus cher qu'un produit classique, une différence due au coût des matières premières issues de l'agriculture biologique. Mais comme tous les produits bio qui se démocratisent, la concurrence fait baisser les prix ! ▲



## LE CONSEIL D'ENTRE-NOUS

vérifier que plus de **95 %** des ingrédients soit d'origine naturelle et au minimum **10 %** bio.

- privilégier les produits avec une liste d'ingrédients courte et de préférence issu de l'agriculture biologique.

# Tous assurés, tous protégés !

**L'assurance habitation est obligatoire, pensez à nous transmettre chaque année votre nouvelle attestation.**

**E**n tant que locataire, vous devez assurer votre logement ainsi que ses annexes (cave, garage...) pendant toute la durée du bail et nous transmettre votre nouvelle attestation, chaque année, à la date anniversaire de votre contrat d'assurance.

Pour cela rien de plus simple, il vous suffit de l'adresser à votre agence ICF Habitat par courrier postal ou par voie électronique en vous connectant sur votre espace client en ligne : [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr)

**Si vous ne la transmettez pas, ICF Habitat souscritra un contrat d'assurance pour votre compte, jusqu'à la production d'une attestation d'assurance en cours de validité. Le coût de ce contrat vous sera facturé mensuellement sur votre avis d'échéance.**

## ⚡ Attention toutefois, ce contrat est limité

**Il couvrira uniquement les biens de vos voisins et d'ICF Habitat**, victimes des dégâts des eaux, incendies ou explosions que vous aurez causés. À la différence d'une assurance multirisques habitation classique, elle ne garantira ni vos biens personnels (mobilier...) ni les embellissements de votre logement (peinture, moquette, papier peint...) ni votre responsabilité civile vie privée. En cas de dommage, vous devrez en assumer seul la responsabilité et les frais de réparation ou de remplacement.

Alors n'attendez plus pour nous transmettre votre nouvelle attestation d'assurance !

## ⚡ Pour mémoire

Votre contrat d'assurance multirisque habitation doit couvrir obligatoirement les biens de votre logement et de ses dépendances (cave, parking...) pour les dégâts causés par le feu, les explosions, l'eau et les catastrophes naturelles, ainsi que votre responsabilité civile.



La garantie responsabilité civile couvre les dommages causés accidentellement aux tiers, par vous, les personnes vivant sous votre toit, un animal ou un objet vous appartenant, peu importe le lieu dans lequel vous vous trouvez. La garantie vol n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

En cas de sinistre, les conséquences financières peuvent être dramatiques lorsqu'il s'agit de payer des réparations ou d'indemniser des victimes. Si vous êtes assuré, l'assurance prendra en charge les dommages et selon les cas pourra vous indemniser. ▲

# Bien préparer son départ en vacances

Entre-Nous vous donne quelques conseils pour partir en toute tranquillité et passer un été en toute sérénité !

## ➤ Avant de partir

Veillez à fermer vos portes, fenêtres et volets, ainsi que tous les robinets d'arrivée d'eau (WC, lave-linge...) et de gaz.

Débranchez tous vos appareils électriques (HI-FI, électroménager, matériel informatique...).

Videz un maximum vos réfrigérateurs et congélateurs de tous produits alimentaires qui ne supporteraient pas une coupure électrique prolongée.

N'hésitez pas à prévenir vos voisins, leur laisser vos coordonnées où vous serez joignable en cas d'urgence et, éventuellement, leur donner un double de vos clés. Ils pourront ainsi ramasser le courrier, arroser les plantes, et vérifier que tout va bien.

Transférez vos appels de la ligne fixe sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

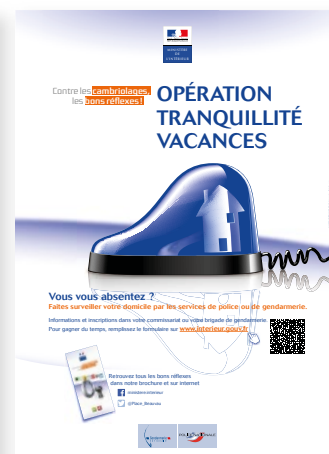
Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

## ➤ Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe

Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, inscrivez-vous avant votre départ auprès de votre commissariat ou de votre brigade de gendarmerie pour qu'ils puissent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Plus d'informations sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > Rubrique **Ma sécurité** > **Conseils pratiques**

## ➤ Canicule et fortes chaleurs

Quand il fait très chaud, que la température ne baisse pas la nuit, et ce pendant plusieurs jours, la santé des personnes les plus fragiles – les personnes âgées de plus de 65 ans, les



bébés ou enfants de moins de 4 ans, personnes travaillant à l'extérieur – peut être en danger. Adoptez les bons gestes pour éviter la déshydratation ou d'hyperthermie :

- ▶ Boire beaucoup d'eau (ne pas consommer d'alcool) et adopter une alimentation saine et équilibrée ;
- ▶ Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets la journée ;
- ▶ Éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée ;
- ▶ Passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé ;
- ▶ Porter des vêtements légers amples et clairs, sans oublier un chapeau à l'extérieur ;
- ▶ Ne pas faire d'efforts physiques intenses ;
- ▶ Pour les personnes qui travaillent en extérieur : faire des pauses régulières, être vigilant pour ses collègues et soi-même, ne pas ignorer les consignes de prévention.
- ▶ Prendre ou donner des nouvelles à son entourage régulièrement ;
- ▶ Prévenir immédiatement les secours en composant le 15 en cas de malaise ou de coup de chaleur ! ▲

Canicule info service au **0 800 06 66 66**  
(appel gratuit depuis un poste fixe).

## NUMÉROS D'URGENCE

**15** - SAMU

**17** - Police, Gendarmerie

**18** - Pompiers

**112** - Numéro d'urgence européen

## Reims (51) Une boîte à livres à Reims

Il en avait l'idée depuis longtemps et il l'a fait ! Guy Augé a fabriqué de ses propres mains une boîte à livres pour l'installer dans sa résidence à Reims. Le principe : « prenez, lisez, déposez ».



Locataire de la résidence de la rue Pierre Séward à Reims, Guy Augé est un homme actif et créatif. Pour redynamiser son quartier, il a reconstitué, il y a deux ans, l'amicale des locataires. L'an dernier, ses membres ont organisé une brocante. Cette année, ils ont souhaité mettre en place une boîte à livres, pour qu'adultes et enfants puissent s'échanger gratuitement tous types de lectures. Dans le cadre de l'appel à projets d'ICF Habitat Nord-Est 2018, Guy Augé a proposé d'installer cette boîte à livres au sein de sa résidence.

### Coup de cœur du jury

Le jury, enthousiaste, a décidé de financer ce projet dont le budget est de seulement 263 euros car Guy Augé, très bricoleur, a lui-même fabriqué la boîte. S'inspirant d'un modèle vu sur la voie verte à Reims, il a conçu à partir de bois acheté et de pièces récupérées une petite maison carrée, d'environ soixante centimètres de côté, avec un toit à deux pentes et une porte en plexiglas. Désormais scellée au 32 rue Pierre Séward, la boîte à livres est ouverte à tous les lecteurs du quartier. ▲

## Lille (59) Économiser l'énergie avec les Voisins Malins

Réaliser des économies d'énergie en se formant aux bons gestes, c'est possible ! C'est le message que l'association « VoisinMalin » a fait passer aux habitants de la résidence Thumesnil, à Lille.

Créée en 2010, l'association VoisinMalin veut « insuffler une dynamique nouvelle dans les quartiers en valorisant les compétences des habitants ». Dans chaque quartier où elle est appelée, l'association constitue une équipe de cinq « voisins malins » salariés à temps partiel. Ils vont rencontrer les autres habitants en porte-à-porte pour les impliquer dans le quartier et leur donner des informations utiles dans la vie quotidienne en matière de santé, de cadre de vie, d'accès à l'emploi, etc.



### Une démarche fructueuse

Chaque mission de communication est sur mesure. Pour ICF Habitat Nord-Est, VoisinMalin est ainsi intervenue sur la résidence Thumesnil, à Lille, de juillet à décembre 2017, dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, afin de favoriser la baisse des consommations d'électricité et d'orienter les personnes vers des structures de conseils et d'accompagnement, telles que l'association Interfaces ou le site [www.mesampoulesgratuites.fr](http://www.mesampoulesgratuites.fr). Bilan : sur les 117 habitants rencontrés, 95% ont apprécié cette démarche d'information. ▲

# Woippy (57) Des affiches pour lutter contre les incivilités

**En Lorraine, des élèves de CM1-CM2 ont réalisé des affiches pour sensibiliser au respect de l'environnement et au vivre ensemble, qui sont apposées dans des halls d'immeuble. Une belle initiative !**

Même s'ils sont souvent passibles d'amendes, les actes d'incivilités restent récurrents dans les résidences : débris et mégots de cigarette par terre, excréments d'animaux non ramassés, déchets non triés... sans parler de l'agressivité verbale. Un non-respect qui nuit à tous, sans parler des coûts locatifs supplémentaires engendrés par le nettoyage. Parce que les bons gestes s'apprennent dès le jeune âge, une opération de réflexion sur le respect du cadre de vie a été menée en Lorraine avec des enfants de 10-11 ans.

## Les enfants acteurs du projet

C'est l'EPS (Équipe de Prévention Spécialisée) de Woippy, qui a mené ce projet. Missionnée par l'association CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes), cette équipe de 5 éducateurs fait depuis 20 ans de l'accompagnement éducatif et social auprès d'enfants de 10 à 21 ans et mène toutes sortes d'opérations en faveur du cadre de vie des habitants. « Pour ce projet, explique Duran Boyraz, le responsable de l'EPS, nous avons sollicité quatre classes de CM1-CM2 de trois écoles primaires : Paul Verlaine sur le quartier Saint-Eloy, Pierre et Marie Curie sur Pré Génie, enfin Yves Cousteau sur le quartier du Roi. »

## Neuf affiches, neuf messages

Fin 2017, après avoir sensibilisé les directeurs et instituteurs aux enjeux de l'environnement, des petits déjeuners ont été organisés pour réfléchir avec les élèves sur l'équilibre alimentaire. Puis chaque classe a été séparée en trois sous-groupes qui ont choisi chacun un thème lié au cadre de vie (le respect du voisinage, la propreté des entrées, etc.), en s'inspirant de son vécu. Les enfants ont ensuite réalisé des dessins, qui ont été découpés et assemblés, et inventé des slogans tels que « aider ne coûte rien ». Le résultat : neuf superbes affiches plastifiées, inaugurées le 17 avril en présence du maire de Woippy et des partenaires du projet. Elles seront imprimées et apposées dans les halls d'immeuble et points d'accueil de plusieurs bailleurs lorrains, dont ICF Habitat Nord-Est. ▲



## UN IMPACT POSITIF SUR LES LOCATAIRES

Un certain nombre des 97 jeunes qui ont participé à ce projet sont scolarisés dans le quartier du Roi, au cœur de la résidence ICF Habitat Nord-Est. En voyant ces affiches, les locataires ne pourront qu'être touchés par l'implication des enfants en faveur de leur cadre de vie. Et ce petit rappel au respect de l'environnement s'inscrit bien dans la continuité de la résidentialisation achevée il y a cinq ans.

# Amiens (80) Un bout de terre et des légumes pour tous

**Des bacs à culture et des ateliers de jardinage sont mis en place pour les locataires de la résidence Riolan à Amiens. Mené par des jardiniers passionnés, ce projet se veut aussi écologique que convivial.**

L'association « Les Gardiens de la Vie » est née en 2016 de la rencontre de trois locataires à Amiens, qui voulaient jardiner « autrement », de façon naturelle, sans produits chimiques. Ils ont d'abord créé un jardin partagé dans les jardins familiaux du chemin du réservoir à Amiens, avec un accent mis sur l'ergonomie pour que les personnes souffrant du dos puissent jardiner. Puis, en réponse à l'appel à projets d'ICF Habitat Nord-Est en 2017, ils ont proposé de créer au sein de la résidence Riolan un jardin hors sol, dans des bacs, une solution adaptée au milieu urbain et au problème de pollution des terrains.

## Des jardins solidaires

Avec le soutien d'ICF Habitat Nord-Est, l'association a pu construire neuf bacs à culture en bois de palette récupéré, dont un bac circulaire qui avec ses sept mètres de diamètre est le plus grand bac de permaculture en bois récupéré d'Europe. Mis en place dans la résidence depuis juillet dernier, deux de ces bacs sont « solidaires », à la disposition de tous les locataires pour planter, semer, arroser et récolter les premiers fruits et légumes ; les autres sont individuels. Récompensée pour ce projet lors de la 7<sup>ème</sup> fête des jardiniers de Rivery, l'association a été nommée aux Trophées Saint Martin dans la catégorie « Vivre mieux ensemble ».

## L'objectif : se rencontrer

Très motivés, les Gardiens de la Vie ont de nouveau obtenu un financement suite à l'appel à projets 2018 d'ICF Habitat Nord-Est pour poursuivre leur action. Au programme cette année : un événement autour du jardinage lors de la Fête des Voisins en septembre, des visites guidées tous les deux mois d'autres jardins partagés et jardins remarquables, tous les samedis de 15h à 17h des ateliers jardinage ouverts à tous et des ateliers dédiés aux enfants, l'installation de deux cuves de récupération d'eau de pluie et bien sûr l'entretien des bacs existants. Co-fondateur de l'association et porteur du projet, Fabrice Turmine rappelle qu'« *il n'est pas nécessaire d'être jardinier pour venir, le but est avant tout de se rencontrer et de discuter entre voisins !* » ▲



## CRÉER UNE ASSOCIATION, C'EST SIMPLE

Il suffit que deux personnes au minimum se mettent d'accord sur l'objet de la future association : ils en choisissent le nom et le siège social (qui peut être l'adresse d'un des membres), rédigent les statuts (qui précisent l'objet de l'association, son fonctionnement, etc.), puis la déclarent auprès de la préfecture.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F3109>

# Pagny-sur-Moselle (54)

## Une course pour la Paix

Dans le cadre du centenaire de l'Armistice 1918, différentes animations ont eu lieu du 22 au 24 juin en Meurthe-et-Moselle. Le fil rouge : une grande course-relais reliant l'Allemagne à la France.

Locataire d'ICF Habitat Nord-Est, Gérard Magly est depuis plus de 20 ans président du club de footing de la Maison Pour Tous de Pagny-sur-Moselle. Le club recense aujourd'hui 70 adhérents de tous âges, hommes et femmes, qui s'entraînent 4 fois par semaine. Il fallait être bien entraîné en effet pour participer à l'événement « *Courir en paix* » organisé en juin dans le cadre du centenaire de l'Armistice 1918 : de jour comme de nuit, à pied ou à vélo, 150 participants - dont 70 Allemands - se sont relayés pendant 52 heures pour parcourir les 381 kilomètres qui séparent la ville allemande Bad Marienberg de sa jumelle française Pagny-sur-Moselle.

### Une performance sportive

Le top départ a été donné le vendredi 22 juin à 8 heures à Bad Marienberg, pour une arrivée prévue le dimanche 24 à Pagny-sur-Moselle. Utilisant les voies vertes existantes et notamment la nouvelle véloroute voie verte « Charles le Téméraire » qui longe la Moselle à partir de la frontière luxembourgeoise, l'itinéraire était découpé en 15 étapes de 25 kilomètres, parcourues par des équipes franco-allemandes de 4 coureurs ou marcheurs avec 2 vélos et progressant sur le principe du « Run and Bike ». 4 étapes sur les 15 ont été assurées en marche nordique.

### Un engagement collectif

Parmi les sportifs en lice, on comptait plusieurs locataires d'ICF Habitat Nord-Est ainsi que Véronique Sonzogni, responsable clientèle ICF Habitat et adhérente au club de footing. « *On ne courait pas pour courir, témoigne-t-elle, le symbole était important.* » Ce que confirme Gérard Mégly : « *Organiser cette course exceptionnelle, cela me tenait à cœur depuis 15 ans. Fruit d'un important travail d'équipe, l'événement a mis en lumière une période de l'Histoire souvent méconnue des jeunes générations mais importante pour les anciennes.* » La course était ouverte à tous. Ainsi, l'association des P'tits Potos a permis à 4 personnes porteuses d'un handicap moteur de parcourir les 6 derniers kilomètres en joëlettes. De même, la population pagnotine était invitée à rejoindre la course sur les 3 derniers kilomètres. ▲



### UN RELAIS HAUTEMENT SYMBOLIQUE

Dans toute course de relais, il y a passage de témoin. Celui de « *Courir en paix* » était constitué d'une copie d'un message de paix écrit par 6 soldats allemands en 1916 et caché dans une bouteille découverte en 1981 dans la toiture d'une ferme à Fiquelmont. Lu au départ de la course en allemand et à l'arrivée en français, le message était transporté dans une bouteille et un sac à dos fabriqués pour l'occasion.

# L'AVIS D'ÉCHÉANCE ÉLECTRONIQUE : C'EST PRATIQUE !

## **Vous êtes en prélèvement automatique ?**

Dites au-revoir au papier et recevez votre avis d'échéance en format électronique ! Rendez-vous dès maintenant sur votre Espace Client en ligne sur [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr), rubrique « Gérer mes documents en ligne ».



**Important :** pour bénéficier de l'avis d'échéance électronique, vous devez impérativement avoir souscrit au prélèvement automatique. Pour plus d'informations, *consultez le courrier reçu avec votre avis d'échéance* ou rapprochez-vous de votre agence ICF Habitat.

## 3 BONNES RAISONS D'OPTER POUR L'AVIS D'ÉCHÉANCE EN LIGNE :



### **C'EST SIMPLE**

Chaque mois, vous recevez un mail vous informant de la mise à disposition du document sur votre Espace Client.



### **C'EST PRATIQUE**

Vous pouvez consulter et télécharger vos avis d'échéance 24h/24, 7j/7.



### **C'EST BON POUR NOTRE PLANÈTE**

En contribuant à la réduction de la consommation du papier, vous faites un geste citoyen.



À compter de juillet 2018, tous les locataires en prélèvement automatique ayant activé leur compte client recevront leur avis d'échéance par voie électronique.